

## CAHIER DES CHARGES FONCTIONNEL

### SALLE D'ACTIVITES PHYSIQUES ET CULTURELLES A L'ECOLE MATERNELLE

#### SALLE D'ACTIVITES

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS		
Accueillir un grand nombre d'enfants pour des activités variées	F1A	Etre agréable	- dimensions :	S > ou = 120m <sup>2</sup>	Arrêté du 9 jan. 95 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement	2	- proportion : 1 / L = 2/3 ;		
			- surface ;	3 < H < 5m.			- éviter les formes en rotonde.		
			- hauteur ;				- isolement acoustique ;		
			- volume ;				- durée de réverbération (Tr) ;		
			- acoustique ;	- volume.	0,6 < Tr < ou = 1,2 s		0	- matériaux résistants aux chocs.	
			- éclairage - naturel ;				1	- occultation (spectacle) .	
			- artificiel.					- modulable en intensité et dans l'espace.	
			- température : chauffage				1	- modulable ;	
								- silencieux ;	
			- matériaux : - sol ;				1	- économique ;	
		- murs.					- attention au chauffage par le sol et / ou par le plafond.		
	F2A	Permettre une utilisation en toute sécurité	- conforme aux normes générales de construction.		Arrêté du 25.06.1980 04.06.1982 modifié	0	- Normes générales de construction.		
- portes ;				CRT*	0	- dispositif anti-pince doigts ;			
			- issues de secours.		CDE*		- évacuation rapide, pas de portes va et vient ;		
	F2A	Permettre une utilisation en toute sécurité (suite)	- revêtements.			1	- résistants : au feu ;		
							0	aux chocs ;	
					- éclairage protégé.				à la cigarette.
					- appareils de chauffage.			0	- chocs.
							- sans angles vifs ;		
							- pas encombrants ;		
			- fenêtres ;		N. S. D.E. 8 jan. 1991	0	- ne doivent pas servir de siège.		
							- pas d'ouverture vers l'intérieur ;		

\*CRT : Cahier des recommandations techniques (Ministère de l'Education Nationale).

\*CDE : Construire des écoles (Guide Ministère de l'Education Nationale).

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS
			- vitrages.				- résistants aux chocs et au vandalisme.
			- sols.		Cdcf : SOLS MEN	0	- non glissants ; - non abrasifs.
			- prises électriques.	H > 1,40 m.	CDE*	0	
			- armoire à pharmacie.			0	
			- téléphone.			0	- bien choisir son implantation ; - accessible facilement en cas d'urgence.
	F3A	Offrir des conditions d'hygiène satisfaisantes	- revêtements ; - aération ; - ventilation.		cf. : CdCF SOLS MEN cf. : fenêtres CRT*	1	- surface du revêtement lisse de préférence et lavable ; - système non bruyant.
	F4A	Etre esthétique	- matériaux ; - couleurs ; - formes ; - volumes ; - lumière.			2	
	F5A	Résister à un usage intensif	- revêtements. - P <sub>3</sub> - E <sub>1</sub> - C <sub>0</sub>		Classement U.P.E.C.	1	- revêtements du sol et des murs ; - ne pas générer de poussière.
	F6A	Accessible à tous les enfants	- accueil des handicapés.		Décret n° 94-86 du 26 jan. 1994	0	- 1er paragraphe. Relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées.
Permettre la pratique d'activités physiques et culturelles par au moins une classe encadrée par un instituteur	F7A	Pouvoir disposer d'espaces modulables	- surface maximale dégagée .  - modulation de cette surface.	2/3 - 1/3 de la surface		3	- pas d'obstacle fixe ; - accessibilité aux personnes handicapées ; - séparation ; - éclairage ; - mobilier.
	F8A	Permettre l'utilisation de matériel audiovisuel	- prises électriques ; - écran ; - rangement.	1 ou 2 prises par mur		2	- h > ou = 1.40 m ; - installation facile ; - protection des matériels.
	F9A	Permettre la pratique des activités gymniques	- matériels spécifiques ; - tableaux			1	- entretien des fixations ; - miroirs incassables et/ou occultables en triptyque.
			- revêtements de sol.		Cdcf : SOLS Recommandations MEN	1	- pas de brûlures par frottements ; - sol souple permettant les tracés (craies, bandes adhésives).

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS
			- ancrages.		NF P 90-204 Salles sportives-Points d'ancrage	1	- à prévoir impérativement lors de la construction ;  - attention au chauffage par le sol ou par le plafond.
	F10 A	Permettre l'exploration du milieu aérien en toute sécurité	- points d'ancrage, d'accrochage.	H = 3 m. maximum	Norme NF P 90-301 Structures artificielles d'escalade-Procédures d'essai  NF P 90-204 Salles sportives-Points d'ancrage	0	- prévoir l'utilisation de différents maillages ; - fixes et mobiles/trame (murs, plafond, sols) à définir selon le cas d'espèce résistance à l'arrachement ;  - les boîtiers des ancrages (murs sols) doivent être parfaitement encastres dans la masse ; - attention au chauffage par le sol, ne permet pas le rajout de points d'ancrage.
			- mise en place aisée des engins et des agrès ; - solidité des supports.			0	- modalité d'installation du matériel ; - murs, sol, plafond, charpente, poutres ; - attention aux poutres qui résistent mal aux vibrations, saisir le laboratoire national d'essais.
	F11 A	Permettre les jeux d'adresse	- mur aveugle ; - revêtement ; - points d'ancrage.			1	- permettre les tracés ; - permettre le rebond ; - pouvoir accrocher des cibles amovibles ou fixes.
Permettre le plein emploi de cette salle d'activités	F12 A	Permettre une utilisation sans gêner le fonctionnement de l'école	- situation de cette salle par rapport : - aux classes ; - à la salle de repos ; - à la salle de restauration ; - à l'entrée de l'école ; - circuits de circulation ; - insonorisation : - matériaux ; - volumes.	isolement acoustique inférieur à 53 db	NF S 30-101 Arrêté du 9 jan. 95 Relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement	1	- indépendance ; - proximité ; - ne doit pas servir de circulation ni de hall d'accueil ;  - utilisation : - temps et - hors temps scolaire (accueil périscolaire) ; - définition du bruit.

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS
	F13 A	Permettre une utilisation aisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- proximité des vestiaires</li> <li>- proximité des sanitaires</li> <li>- liaison intérieur / extérieur ;</li> <li>- liaison directe avec les structures de rangement ;</li> <li>- repérage facile ;</li> <li>- interrupteurs multiples.</li> </ul>			3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ouvertures ;</li> <li>- espace de transition :</li> <li>- attention au sable, aux gravillons ;</li> <li>- fléchage, couleurs, formes ;</li> <li>- en va et vient.</li> </ul>
	F14 A	Etre d'une maintenance et d'un entretien faciles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenance ;</li> <li>- formes.</li> </ul>			0	

#### SANITAIRES

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS
Pouvoir disposer de sanitaires contigus à la salle d'activités pour en faciliter l'utilisation	F1B	Etre confortable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipement adapté ;</li> <li>- 1 W-C clos (5/6 ans) ;</li> <li>- 2 cuvettes basses (2/4 ans) ;</li> <li>- 1 urinoir en stalle ;</li> <li>- 1 W-C adulte ;</li> <li>- 1 point d'eau froide ;</li> <li>- 1 point d'eau mitigée ;</li> <li>- robinetterie ;</li> <li>- moyens de séchage des mains ;</li> <li>- distributeur de savon ;</li> <li>- miroir ;</li> <li>- température ;</li> <li>- surface ;</li> <li>- éclairage.</li> </ul>	18° > ou = 10 m2		1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- siège à l'anglaise sans abattant ;</li> <li>- pas de W-C à la turque ;</li> <li>- pour se désaltérer .</li> </ul>
	F2B	Etre conforme aux principes d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> <li>- revêtements (sol / mur) ;</li> <li>- prise d'eau ;</li> <li>- évacuation des eaux usées ;</li> <li>- ventilation.</li> </ul>			0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- revêtement lessivable ;</li> <li>- sol antidérapant ;</li> <li>- résistant aux agents détergents ;</li> <li>- siphon de sol.</li> </ul>
	F3B	Etre utilisable par tous les enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accessible aux handicapés.</li> </ul>		Décret n° 94-86 du 26 jan. 1994	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1er paragraphe. Relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées.</li> </ul>
	F4B	Etre utilisable en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sol antidérapant ;</li> <li>- pas d'arêtes vives ;</li> <li>- porte avec dispositif anti-pince doigt ;</li> <li>- eau mitigée ;</li> <li>- système de fermeture.</li> </ul>	température < 35°	CDE*	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de porte en va-et-vient ;</li> <li>- ouverture possible de l'extérieur.</li> </ul>

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS
	F5B	Etre esthétique	- volume ; - matériaux ; - couleurs - décoration.			2	
	F6B	Avoir un accès direct avec les vestiaires				1	

#### VESTIAIRES

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS
Permettre le rangement des vêtements des enfants fréquentant la salle d'activités	F1C	Etre confortable	- dimensions ; - matériaux (sols et murs) ; - aération ;  - acoustique ; - température ; - éclairage ; - miroir ;  - fermeture du vestiaire.	25 m2   18°	CRT*		- éviter la forme en couloir ;  - éviter l'arrivée d'air froid directement sur les enfants ;  - naturel ou artificiel ; - incassable, adapté à la taille des enfants ; - pouvoir se voir en pied ;  - vols.
	F2C	Etre d'utilisation aisée	- deux accès : - accès de l'extérieur ; - accès à la salle.			1	- gratte pied ; (propreté des locaux).
			- bancs.	L = 0,5m. linéaire par enfant H = 0,40m.		1	- solides ;  - stables.
F2C	Etre d'utilisation aisée	- étagère à chaussures.	à 10 cm. du sol				- sous le banc.
		- portemanteaux.	H = 1m. et 1,5 m. nombre = 30			1	- fixations fiables ; - matériau résistant ; - 2 rangées de patères en quinconce ; - 1 patère avec 1 crochet pour le sac.
		- sols.					- nettoyage facile, lavable ; - système d'évacuation rapide ; - séchage rapide.
		- poubelle.					- incassable et fixée.

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS
	F3C	Garantir le maximum de sécurité	- sol non glissant ; - portes ; - mobilier.			0	- matériau incassable ; - 2 portes avec dispositif anti pince doigt ; - pas d'arêtes vives ; - circulation aisée.
	F4C	Etre esthétique	- forme ; - couleur ; - matériaux.			2	

#### LOCAL DE RANGEMENT

FONCTIONS GENERALES	N°	FONCTIONS PRINCIPALES	CRITERES D'APPRECIATION	NIVEAUX	TEXTES	FLEX.	OBSERVATIONS
Permettre le rangement du matériel utilisé dans la salle d'activité	F1D	Permettre un volume important de rangement	- dimensions.	largeur : 4 m longueur : 5 m hauteur : 3 m		1	
	F2D	Permettre un rangement aisé	- dégagement maximum de la surface au sol ; - surfaces de rangement ; - rangement ; - accessibilité des éléments de rangement ;  - accès direct sur la salle ;  - portes.	largeur > ou = 1,80m.		0	- faciliter la circulation, l'accès et le déplacement du matériel ; - mur-plafond, sol ; - adapté à chaque type de matériel ; - prévoir le rangement possible de certains engins par les enfants ; - faciliter le passage du matériel, des engins roulants (seuil de porte) ; - système coulissant.
	F3D	Permettre une utilisation en toute sécurité	- éléments de rangement  - fixations ; - matériaux ; - hauteur des éléments saillants ; - éclairage.	h > ou = 1,50m.		0	- résistance à la charge.
	F4D	Etre d'une maintenance et d'un entretien faciles	- nature du sol, des murs et des éléments de rangements ; - aération ; - facilité de nettoyage.			1	- chocs .  - prévoir des prises électriques.
	F5D	Pouvoir déposer du matériel en toute sûreté	- murs et portes aveugles  - système de fermeture de porte fiable.			0	